

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2016

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 MARS 2016**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Bertrand KlingMaire



Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procurations : Elisabeth SERIN à Jean-Pierre ROUILLON,
David CARABIN à Bertrand KLING.

Secrétaire de séance : Adrien BONNET

Date convocation : 10 mars 2016

N° 2016-011

Objet : Taux d'imposition 2016

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2016 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2016, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2016 à :

Taux Taxe d'Habitation :	12,03 %
Taux Foncier Bâti :	12,46 %
Taux Foncier non Bâti :	23,17 %

Vu l'avis favorable à la majorité de la commission Finances réunie le 9 mars 2016,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **FIXE** les trois taux d'imposition tel que proposé.

Le Maire,
Bertrand KLING

